

11 avril 2016

■ Environnement : Prestations de conseils et de diagnostics

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Martinique, en partenariat avec l'ADEME, informe les chefs d'entreprises artisanales souhaitant s'inscrire dans une démarche environnementale, de la mise en place de prestations de conseils et de diagnostics.

Pour vous accompagner dans votre intégration des bonnes pratiques, un conseiller de la CMAR, chargé de développement durable, est à votre disposition.

Contact et information :

Standard

☎ : 0596 71 32 22 Fax : 0596 70 47 30

Email : cmm972@cma-martinique.com

site : www.cma-martinique.com

Service Développement et Animation Economique

☎ 0596 71 29 96 ou 0596 71 45 38

Email : secretariat.sdae@cma-martinique.com

Contact Presse

Directeur de la communication

Dominique SABIN – 0696 85 26 43 - d.sabin@cma-martinique.com